

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 19

Artikel: Le régent dai z'autro ladzo
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



LE REGENT DAI Z'AUTRO LADZO

E z'affére l'ant tot parâi bin tsandzâ du lo vîlhio teimpo po lè régent. Po leu, l'étai pas quemet ora que faut que Paulant sè dègremelhî pè l'Ecoûla normâla et preindre de la cabosse quat'r'annâie à la felâie. L'è qu'ora faut que sèyant suti à tsavon po pouâ recordâ lè bouîbô de tot cein que dâvant savâ : la jographie, lo thémo, lo coupliet dâo tsant, lo tâsâ !, l'cretoûra, lè duve z'histoire : cliazique que lâi diant la suisse et l'autra la biblique ; lo compto, lo carcu, lè lettre et tot lo bataclian. Ein a dâi z'affére. L'è por cein que faut que lè régent sèyant induquâ à picolon.

Dein lo temps, on lâi vouâtifé pas tant. Po lè châidre, on lao fasâi fêre onna petita vesita : liére on prophète de la Bibllia, tsantâ on chau-mo, écrire su on papâ... et l'étai tot. L'étai lo temps iò po liére on châotâve lè mot que l'etant trâo dèfecilo et se on sè trompâve po lo livret, ma fâit tant pis !

On coup, pè Cougne-perte, la coumechon dâi z'écoule dévessâi ein nommâ ion. Cein que tse-cagnîve clliâo monsu l'è que fallâi châidre su doû que l'avant passâ la vesita.

La mâtî l'etant po on tau, lè z'autro po on autre. Lo premî l'étai prâo instruit, mâ savâi pas dijuvâ ào binocle ; lo derrâi l'avâi adî zu la titâ on bocon dura po sè recordâ, mâ l'étai on binoclâre de la metsance.

L'ant votâ bin dâi iâdzo po rein, adî mâtî contro mâtî. Po fini, ion de clliâo monsu fâ disne :

— Tot parâi, crâio adî que po noûtrê mousse no foudrâi monsu Critzon. Ein vaitec ion que lè bon po l'instrucchon.

— M'ein foto pas mau de tota clliâ physique, que repond lo syndico. Faut tot parâi qu'on régent coûgnaisse omète lo râi de piqûie. Mè ie su po monsu Bredzon !

— Vâi mâ, sâ pas lière sein quequelhî et on-cora po lè grôche lettere.

— Pouh ! n'è pas onn'affére. Allâ ein trovâ ion que n'aussé min de dëtsce !

L'ont vôtâ po monsu Bredzon.

Dein onn'autro velâdzo, l'avant prâi po fêre l'ecoula on vîlhio sordâ que l'avâi fê la campagne de Russie avoué lo grand Napoléon. L'étai arrevâ avoué on bré et onna tsamba de moins et l'arâi falu lâi payâ onna peinchon. L'è po la lâi fêre affanâ que lâi avant baillî la ba-guetta de régent.

Quaque temps aprî, vaitec on camarardo que lo reincontra et lâi dit dinse :

— Que fâ-to ora ?

— M'avant met régent. Cein a bin ètâ d'à premî. Mâ l'è clliâ novalla loi que m'a rein valiu. L'ant décidiâ que faut que lè régent satsèyant lière on bocon... adan, m'a falu via !

Marc à Louis.

¹ géométrie ; ² défaut.

PAUVRES PÊCHEURS
On a blagué souvent les pêcheurs à la ligne
Pour leur réveuse oisiveté ;
Et leur vice innocent fut maintes fois cité
Comme puéril et peu digne.
On ne peut concevoir en nos âges nerveux
Où tout se fait à la va-vite,
De braves gens naïfs que la paresse invite,
Dont l'espoir blanchit les cheveux ;
Et l'on juge vraiment étranges, ridicules,
Des bourgeois trempant tout le jour
Dans l'eau, le long des quais, graves, avec amour,
Quelques bameçons minuscules...
Ce pêcheur que l'on raille est un sage, blasé
Sur les sonnets et les sornettes ;
Et rien ne peut troubler les visions honnêtes
Qu'il suit dans le flot irisé.
Il garde dans son cœur ces deux vertus insignes:
La Patience et la Bonté ;
Et possède, entre tous, l'orgueil incontesté
De savoir lire entre les lignes !...

UN BRILLANT ARTICLE

ONZE heures du soir. Le secrétaire de la rédaction d'un grand journal est en train de corriger les épreuves du numéro du lendemain, lorsqu'une agence de renseignements lui téléphone qu'un violent incendie vient de se déclarer dans une maison du boulevard de Grancy.

Il parcourt aussitôt les salles de rédaction, cherchant le rédacteur des faits divers pour l'enoyer sur les lieux du sinistre afin d'avoir un article circonstancié.

Tous les rédacteurs sont partis, sauf le chroniqueur mondain chargé de rendre compte des fêtes et réceptions de la société élégante.

— M. Smart, lui dit le secrétaire, rendez-moi donc le service d'aller boulevard de Grancy, à la place de M. Dupin. Un incendie vient d'éclater. Vous ferez un article là-dessus.

M. Smart saute en auto, et une heure après apporte un article ainsi conçu :

Un des plus brillants incendies de la saison s'est déclaré la nuit dernière dans le somptueux immeuble du 232 du boulevard de Grancy. Les flammes illuminaient splendidelement ce quartier aristocratique, accompagnées de millions d'étoiles du plus scintillant effet et d'impressionnantes volutes de fumée qui s'enroulaient gracieusement autour des arbres de l'avenue.

Par les fenêtres de l'immeuble, brillamment éclairés, on vit passer, projetés avec vigueur sur le pavé, des meubles du meilleur style.

En même temps sortaient de la maison, avec une vivacité qui prouve leur entraînement aux sports modernes, les distingués habitants des divers appartements : M. de X..., revêtû d'un élégant pyjama rouge à rayures couleur de feu, tout à fait de circonstance, et sa femme, née de la Matalgos, dans un élégant déshabillé de nuit en linon avec applications de dentelles de la maison Sister sœurs. Le baron de V..., en caftan mauve, chemise rose et pantoufles de crocodile, une trouvaille... et bien d'autres que nous nous excusons de ne pouvoir citer.

Reconnu dans l'assistance : M. le commissaire, à qui nous adressons nos félicitations pour sa parfaite tenue à cette occasion, la première depuis son entrée en fonctions ; M. le conseiller municipal X..., très empressé auprès de tous et ayant un mot aimable pour chacun.

En résumé, charmante réunion qui s'est prolongée fort avant dans la nuit.

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

UN COUP DE CHAPEAU

XON ami Pierre, qui est un répertoire vivant de récits et anecdotes, et à la mémoire duquel j'ai recours lorsque mon imagination est en vacances, m'a conté l'autre jour l'histoire suivante.

— Véridique ?

— Naturellement !

Je laisse la parole à mon excellent ami Pierre.

— Tu connais, me dit-il, le père Justin Bressard, de Saint-Fromont, ou ce qui en reste. Ce n'est plus qu'une ruine, voici bien des années. D'une semaine à l'autre, sa face réjouie, son ventre rebondi, ses épaules de sapeur-pompier et sa taille de tambour-major ont fondu comme cire au soleil. Maintenant, c'est un vague vieillard ratatiné et cassé, qui fume des pipes et qui branle la tête devant sa porte. Et, je te le répète, cette navrante métamorphose a été l'affaire d'une huitaine.

Justin Bressard avait quelque fortune. Dans son village, il passait pour un « homme riche ». Vieux garçon ayant peu de besoins, il vivait de rentes, plutôt maigres, fournies par l'affermage d'un petit domaine et l'intérêt des capitaux modestes placés contre bonnes sûretés hypothécaires. Le travail des champs ne souriait pas à Justin Bressard. Son père et sa mère, dont il était le fils unique, eurent la délicate attention de ne pas contrarier ses goûts trop longtemps : ils moururent tous les deux, à la suite d'un accident, quelques mois après sa majorité. Quand on n'aime pas la terre, que pourrait-on bien aimer, si ce n'est pas les livres ? Bressard, qui avait été invariablement le premier de sa classe à l'école primaire et auquel le régent prédisait de gros succès dans les carrières libérales, n'avait malheureusement pu se « vouer aux études » ; ses parents ne virent qu'un domestique dans ce grand gaillard, qui avait des bras et un torse de fort de la halle.

Aussi ne les pleura-t-il guère et s'empessa-t-il dès qu'il fut héritier, d'acquérir toute une bibliothèque, de louer la maison paternelle en s'y réservant deux chambres sous le toit, et de calmer sa fringale de science. Il lut tout, et de tout, botanique, jurisprudence, histoire, médecine, chimie agricole, art vétérinaire. Il devint ainsi une sorte d'encyclopédie rurale, que les paysans feuilletaient parfois pour économiser une consultation de M. le docteur ou de M. l'avocat. On s'était, en général, bien trouvé de ses conseils, d'autant plus qu'ils étaient gratuits. Une âme paisible et chimérique d'autodidacte, que ce brave Justin Bressard ! Il ne s'ennuyait jamais il n'attendait rien du destin, sauf la littérature nécessaire à sa consommation quotidienne ; et le mariage le laissait aussi froid que la culture du maïs. Mais nous ne sommes ici-bas que le jouet des circonstances.

Saint-Fromont était, dans l'arrondissement électoral des Francs-Plateaux, la commune qui faisait pencher la balance en faveur des catholiques. Elle avait toujours eu, depuis un demi-siècle, son député au Grand-Conseil de Berne. Justin Bressard frisait la cinquantaine, et il ne semblait pas qu'il dût être arraché aux douceurs de son obscurité, lorsque François Bron, l'aubergiste, qui dans l'autorité législative cantonale, fut « enlevé à l'affection et à l'estime de ses